

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 novembre 2015.

Compte rendu sommaire

Réuni à 19 h 30, sous la présidence du Maire Didier LAYAT, le conseil avec 9 membres présents a abordé les points suivants :

1 – Autorisation de mandatement anticipé en investissement sur le budget principal et budget annexe de l'eau :

Le conseil à l'unanimité, autorise le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement 2016 dans l'attente de l'adoption du budget à venir dans la limite du quart de l'exercice précédent selon la répartition suivante :

<i>Budget Principal</i>		<i>Budget annexe de l'eau</i>	
Chapitre 20	13 750 €	Chapitre 20	9 413 €
Chapitre 21	39 200 €	chapitre 23	34 750 €

2 – Budget principal, décision modificative n°1 :

Le conseil à l'unanimité approuve la décision modificative suivante en investissement

Augmentation de crédit

Compte 2151 voiries + 8 500 €

Compte 21578 matériel + 3 000 €

Diminution de crédit

Cpte 21318 bâtiments - 11 500 €

3 – Subventions exceptionnelles :

A l'unanimité, le conseil a attribué les subventions exceptionnelles suivantes :

- 50 € à l'association « Plaisir de Lire du Faucigny »
- 500 € à l'association communale de chasse de Brison

Avec 7 voix pour et 2 abstentions, vote une subvention d'un montant de 400 € au collège JJ Gallay de Scionzier.

4 – Remboursement frais de secours sur les pistes de ski de fond de Solaison :

A l'unanimité le conseil a reconduit les tarifs de la saison dernière, à savoir 60 € pour la zone A, et 130 € pour la zone B pistes bleue et rouge. Les transports en ambulance et autres opérations de secours sont refacturés selon le montant des frais engagés.

5 – Redevance d'Occupation du Domaine Public Communal pour l'occupation provisoire du domaine public :

A l'unanimité, le conseil a adopté la proposition qui lui a été faite concernant l'instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz. Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés des chantiers éligibles à ladite redevance.

6 – Modification des statuts du Syndicat H2Eaux :

A l'unanimité le conseil a adopté la nouvelle rédaction des statuts du Syndicat Mixte H2Eaux afin d'intégrer le patrimoine du SITEU du syndicat

7- Rapport et schéma de mutualisation 2015.2020 CCFG – Avis Convention cadre de mises à disposition et de mutualisation des services 2015.2020 :

Le conseil municipal à l'unanimité approuve et émet un avis favorable au rapport et schéma de mutualisation de la CCFG et ses communes membres.

Le conseil municipal approuve la convention cadre de mise à disposition et de mutualisation 2015.2020 des services entre la commune de Brison et la CCFG pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2020. Et dit que la balance des remboursements des mises à dispositions de personnels précédentes et en cours jusqu'au 31.12.2014 dus entre la CCFG et la commune de Brison est équilibrée au 31.12.2014.

8 – Elaboration du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) pour la Haute-Savoie :

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale présenté à la Commission Départementale en date du 02 octobre 2015.

9 – Convention de mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires pour l'année 2015-2016.

Le conseil municipal, approuve la convention de mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, intervenant entre la CCFG, l'association des P'Tits Gloutons d'Brison et la commune.

10 – Modification des statuts de la CCFG :

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de statuts modifiés n° 10 de la CCFG

Divers :

- Le Maire présente le rapport d'activité de la CCFG
- Le déneigement voiries communales (CCFG) sera assuré par Flavien Moëne-Loccoz,, contrat au 1^{er} décembre.
- Un abri provisoire pour le stockage du sel sera mis en place aux Chevriers
- Voyage scolaire en Corse à Bastelica est en préparation pour les enfants du primaire
- Rapport sur la réunion étude de faisabilité de la cantine. Etudier une autre possibilité, car montant estimé beaucoup trop onéreux.

Le secrétaire de séance,
Benjamin TOCHON-FERDOLLET



Le Maire,
D. LAYAT

